



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement

Cayenne, le xxx  
13:45

Service Infrastructures  
et Sécurité Routières

Unité Éducation  
Routière

N° Com/ 98-17

**Communiqué**

Au lieu dit Attila Cabassou situé sur la commune de Rémire-Montjoly, en bordure de la RD 23, le site utilisé par les auto-écoles pour former les candidats, et la DEAL pour la réalisation des examens du permis de conduire véhicules, motos et poids lourds était transformé en décharge (abandon de VHU et d'objets divers).

En concertation avec les professionnels des auto-écoles, et afin de permettre à ces utilisateurs de travailler dans de bonnes conditions, les services de la DEAL ont fait procéder au nettoyage du site.

À cette occasion, il est rappelé à chacun :

- de **veiller au respect de ces lieux,**
- que les **abandons sauvages d'épaves et de détrit**us sur l'espace public feront l'objet de **poursuites pénales.**